

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection](#)[Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)  
[2005-00-123Item](#)[Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie \(La Belle jardinière\), 11 septembre 1900](#)

## Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 11 septembre 1900

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFamilistère de Guise, inv. n° 2005-00-123

Collation4 p. (237r, 238v, 239r, 240v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Bessand, Stasse et Cie (La Belle jardinière), 11 septembre 1900, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/53862>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[11 septembre 1900](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère

Destinataire [La Belle jardinière](#)  
Lieu de destination 2, rue du Pont-Neuf, Paris

## Description

Résumé Marie Moret répond à la lettre de La Belle jardinière du 8 septembre 1900 en indiquant au magasin qu'elle accepte le tissu Montagnac noir proposé et le coût de confection du vêtement d'un montant de 185 F, qu'elle paye par un chèque joint à sa lettre. Elle annonce qu'elle envoie par colis postal un pardessus modèle et elle établit la liste des prescriptions de confection du vêtement.

## Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

1  
Grisier Familière  
11 septembre 1900

Messieurs Pessard, Stalle et Cie.

J'ai l'honneur de vous  
remercier de votre offre de  
gt N° 69.144.

J'accepte le prix que vous  
me proposez : Montagnac  
noir M. 55<sup>0</sup>3, dont ci-joint  
échantillon. Vous me dites  
que avec cette étoffe le  
vêtement double ce raié  
col velours, coutera  
125 francs. Je vous envoie  
ci-joint cette somme ou

un chèque n° 275661 sur  
M. V. Offray, Gédron et Cie  
Paris.

Maintenant, veuillez  
savoir que je suis prête  
à vous envoyer un supplé-  
ment si il ya lieu pour  
que le vêtement réponde  
aux conditions énumé-  
rées à-dessous.

Aujourd'hui au colis  
postal à domicile, je  
vous envoie un nouveau  
modèle (Maj. noir)  
touillé, garni string  
dont il va être question  
dans l'ennumération  
suivante des conditions  
du vêtement demandé

- 1<sup>e</sup> être un pardessus  
plutôt qu'une jaquette.  
conséquemment avoir  
plus de longueur et de  
largeur, soit autant  
de longueur que le modèle  
et au moins autant  
de largeur générale.
- 2<sup>e</sup> être double en satin  
glace' soie noire de  
toute première solidité,  
comme nous n'en  
avons déjà fourni.
- 3<sup>e</sup> exécution le plus  
soignée possible, car  
c'est la perfection sous  
ce rapport qu'on peut

L  
50

obtenir chez nous qui me  
fait nous donner la  
préférence.

- 4<sup>e</sup> poche. Dans le dos, de  
la longueur marquée  
par un fil blanc sur  
le modèle (lequel étant  
respectueux sur ce point)

- 5<sup>e</sup> deux maies poches  
dans les besques aussi  
larges d'ouverture que il  
est marqué par un fil  
blanc sur le modèle  
(les poches de celui-ci étaient  
trop étroites) et aussi  
profondes. Doubleur de

toute mémoire  
sollicité.

- 6<sup>e</sup> pochette sur  
la poitrine.

- 7<sup>e</sup> Entour nous des  
manches plus larges  
encore d'environ 2 cent  
qu'il ait modifié; car il  
faut que le pourtour  
par dessus qu'il laisse  
sur ce gros vêtements.

- 8<sup>e</sup> Manches & la longueur  
marquée à la manche  
droite, un fil blanc  
de tenant la fourrure  
de façon à allonger  
de 1 à 3 cent la manche

de drap.

6

- 9<sup>e</sup> Encolure : col velours,  
revêtu très peu envers

Je vous signale que  
le modèle est affectueux  
à l'encolure. Le col ne  
pose que lorsque on laisse  
libre le 1<sup>er</sup> bouton; si le  
on ferme ce bouton le  
col de fourrure traîne;  
il manque de rondeur.

Petit donc je vous  
prie, tous vos soins  
à éviter ce défaut; car  
le par dessus que je vous  
demande doit être fermé  
jusqu'au 1<sup>er</sup> bouton;  
du reste, généralement.

23

9

les encolures sont réussies  
chez nous.

- 10<sup>e</sup> Vêtement croisé  
sur le poitrine et  
attaché de la façon  
la plus commode  
possible. Il ce sont  
des boutons qu'ils  
saint de forme simple  
glissant parfaitement  
dans les boutonnières.

Veuillez, Messieurs,  
me faire à il y a  
toujours vos observations,  
me dire si nous som-

mes d'accord et qu'ens  
je recevrai le vêtement  
neuf et le modèle ?

Après je vous  
prie, Messieurs, mes  
civilités parfaites

(Le Gendre Godin)

au Familistère

Guise

(Aisne)